

## **Annexe 5**

## **5. L'économie territoriale et les régimes de gouvernance**

Après avoir passé en revue le rôle économique du territoire dans la mobilisation des capitaux et des ressources il nous faut examiner la place qu'il occupe dans la gouvernance des différentes catégories de biens et services. L'essentiel a déjà été dit, en examinant ces biens et services un à un, dans les pages qui précèdent : le capital social est typique des biens de catégorie 4, l'eau et le sol sont typiques des biens de catégorie 2, etc. Je me bornerai donc à revenir à ce qui a été dit au chapitre 2 sur les régimes de

gouvernance : le territoire occupe presque toujours une place centrale dans ces régimes.

Reprenons les exemples du chapitre 2 dont les cartes se trouvent en annexe pages 547 à 557.

Dans le cas du climat et de la haute atmosphère (carte page 551), l'enjeu est mondial, relevant de la gouvernance mondiale, mais l'impact sur le climat est le fruit de l'activité quotidienne des hommes, des animaux, des plantes. Nous nous acheminons donc vers une responsabilité individuelle des hommes à l'égard de leur propre activité, ce qui se traduira par des quotas individuels ; mais ces quotas sont négociables, généralisant les marchés des droits d'émission qui existent aujourd'hui au niveau des États et des entreprises. Le territoire est alors la bonne échelle de mutualisation des droits d'émission : la compensation des quotas s'opère d'abord au niveau local puis, de proche en proche, à une échelle de plus en plus large jusqu'au niveau mondial.

Dans le cas de la biodiversité (carte page 553) on est dans une situation assez voisine : l'entretien de la biodiversité sauvage et domestique est bien une propriété émergente du système et résulte de l'action de tous. En revanche, la mutualisation des semences et des gènes joue un rôle essentiel et le concept de biodiversité d'un écosystème territorial a tout son sens. Il résulte à la fois des pratiques de chacun – par exemple, le type d'agriculture – et d'une action territorialisée : entretien d'espaces naturels protégés, suppression des barrières à l'échange de gènes (les couloirs à grenouilles sous nos autoroutes, par exemple, ou les escaliers à saumons) et organisation d'échanges de semences ou de souches animales. Les territoires jouent un rôle de plus en plus actif dans la préservation de variétés de pommes ou de vaches typiques de l'endroit et c'est un facteur très important de la gestion de la biodiversité qui exige l'ouvermeture : l'ouverture pour le brassage, la fermeture pour la préservation. La gouvernance des deux autres biens et services, l'eau et l'expérience, typiques l'une et l'autre de leur catégorie, a déjà été traitée au fil des pages et je n'y reviendrai pas. La gestion

de l'eau combine les principes de justice et d'efficacité; c'est au niveau d'un territoire que cette combinaison s'opère. La gestion de l'expérience est au cœur du développement du capital immatériel.